

Paris, le 26 juillet 2022

France Messagerie accompagne les marchands de presse en mettant en place une phase d'expérimentation de l'assortiment auprès de diffuseurs tests avant sa généralisation à l'automne.

France Messagerie a démarré le 20 juillet l'expérimentation de l'assortiment auprès d'une vingtaine de diffuseurs. Cette phase d'expérimentation, en collaboration avec les dépositaires, permet de valider le fonctionnement des outils mis à la disposition des marchands de presse et des éditeurs ainsi que la cohérence et la bonne intégration des données.

Le mercredi 20 juillet, les 19 marchands de presse participant à l'expérimentation de l'assortiment ont reçu leur palmarès de vente toutes SADP ainsi qu'une fiche pratique leur donnant toutes les indications pour constituer leur offre titre France Messagerie sur le Portail Diffuseurs (PDIF).

Pendant cette période expérimentale qui durera jusqu'au 1^{er} octobre, date de la mise en place officielle de l'assortiment, des rendez-vous sont mis en place par les équipes de France Messagerie avec les diffuseurs et les dépositaires concernés afin de les accompagner tout au long du process. Par ailleurs, les éditeurs disposent d'une variable spécifique leur permettant de suivre l'expérimentation.

Un portail unique dédié aux marchands de presse sera déployé par France Messagerie et MLP dès l'automne qui permettra la mise en place de cette démarche d'assortiment pour les marchands de presse qui souhaitent en bénéficier.

L'assortiment place le marchand de presse au cœur du modèle économique et commercial de la filière en l'impliquant pleinement dans la gestion de son offre titres. Cette démarche permet au marchand de presse d'adapter le nombre de titres de presse à la capacité d'accueil de son point de vente. Son objectif est de donner à chaque marchand les moyens de mieux satisfaire sa clientèle et ainsi de développer son chiffre d'affaires. L'Arcep, dans son avis du 7 décembre 2021, a fixé l'entrée en vigueur de l'assortiment au 1^{er} octobre 2022.

Cet accord interprofessionnel d'assortiment sera complété dans les prochaines semaines par un accord interprofessionnel sur la gestion des quantités.

A propos de France Messagerie

Créée le 1^{er} juillet 2020, France Messagerie est une société de distribution de presse agréée par l'Arcep. Implantée à Paris (siège) et à Bobigny (site d'exploitation), elle assure chaque jour la distribution de tous les quotidiens et de plus d'un tiers des magazines auprès des 21 000 marchands de presse en France. France Messagerie distribue également la presse à l'international. Forte d'une équipe reconnue pour son expertise et sa connaissance fine du métier, France Messagerie est l'acteur de référence dans un secteur en profonde mutation.